

Les chiffres clés de l'hôpital en France

En matière de qualité du système de santé, la France se classe parmi les tous premiers rangs mondiaux¹. L'hôpital, en tant qu'acteur essentiel du système de santé français, contribue à ces bons résultats. Par les emplois qu'il génère et la part qu'il occupe dans les dépenses de santé, il joue aussi un rôle économique important.

Quelques chiffres permettent d'appréhender la place de l'hôpital en France:

▪ Nombre d'hôpitauxⁱ

Au 31 décembre 2006, **2 877 établissements de santé** assuraient en France un accueil en hospitalisation à temps complet ou partiel. Ils se répartissent entre :

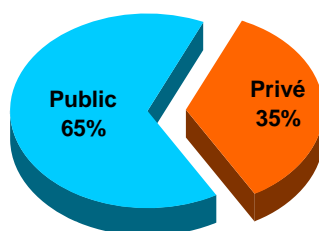
- les hôpitaux publics (1 006)
- les établissements privés à but non lucratif (804)
- les établissements privés à but lucratif ou cliniques privées (1 067)

Les établissements privés à but non lucratif comprennent une majorité d'établissements (565) qui participent au service public hospitalier pour constituer avec les hôpitaux publics le « service public hospitalier » ; seuls 239 n'y participent pas et sont ainsi comptabilisés comme des « établissements privés ».

▪ Offre de litsⁱ

En 2006, l'offre hospitalière globale était de **448 505 lits** d'hospitalisation complète pour 62 millions d'habitants. En terme de répartition, le **public** représente **65%** des lits contre 35% pour le privé.

Répartition de l'offre de lits entre le secteur public et le secteur privé



Source : Drees, SAE 1998-2006, données statistiques.

Le nombre de lits a décliné de manière significative depuis 1981, aussi bien dans le public que dans le privé. On a ainsi observé la suppression de près d'un lit sur quatre dans le secteur public et de près d'un lit sur cinq dans le secteur privéⁱⁱ. En contrepartie, les capacités d'accueil en hospitalisation à temps partiel se sont développées pour atteindre en 2006 un total de 53 000 places.

¹ La France occupe actuellement la 10^{ème} place (elle était 3^{ème} en 2007) d'un classement de 31 systèmes de santé selon « l'Indice 2008 des Consommateurs de la Santé en Europe » : <http://www.healthpowerhouse.com/files/2008-EHCI/EHCI-2008-report.pdf>.

Une seconde étude réalisée par l'ONG américaine *The Commonwealth Fund*, parue en octobre 2008 classe le système français en première position pour son efficacité : http://www.commonwealthfund.org/publications/publications_show.htm?doc_id=692682.

▪ **Activité**

Chaque année, on compte plus de **13 millions d'entrées** dans les hôpitaux.

En 2006, près de 8,4 millions de personnes ont été hospitalisées dans les établissements publics : 1,2 million dans le secteur privé à but non lucratif et près de 3,5 millions dans le secteur privé à but lucratif.

Les urgences ont accueilli 15,4 millions de passages, dont 3 millions ont été suivis d'une hospitalisation.

En nombre de séjoursⁱ, cela représente 25,3 millions de séjours pris en charge par les établissements de santé, répartis en 11,8 millions d'hospitalisations à temps complet et 13,5 millions de venues en hospitalisation partielle ou de moins d'un jour.

▪ **Les emplois à l'hôpital**

L'hôpital occupe près de 4% de la population active totale et **61% des personnes employées dans le secteur de la santé**. Il est ainsi le premier employeur de ce secteur.

Au 31 décembre 2008, **1,2 million de personnesⁱⁱⁱ travaillaient dans les établissements de santé**, soit :

- 125 454 médecins salariés, dont 21 773 internes et 43 178 médecins libéraux ;
- 1 072 411 personnels non médicaux, dont 339 293 infirmiers, 249 173 aides-soignants, 117 620 agents des services hospitaliers ;
- 13 691 sages-femmes.

Les charges de personnel représentent près de 70% des dépenses des établissements.

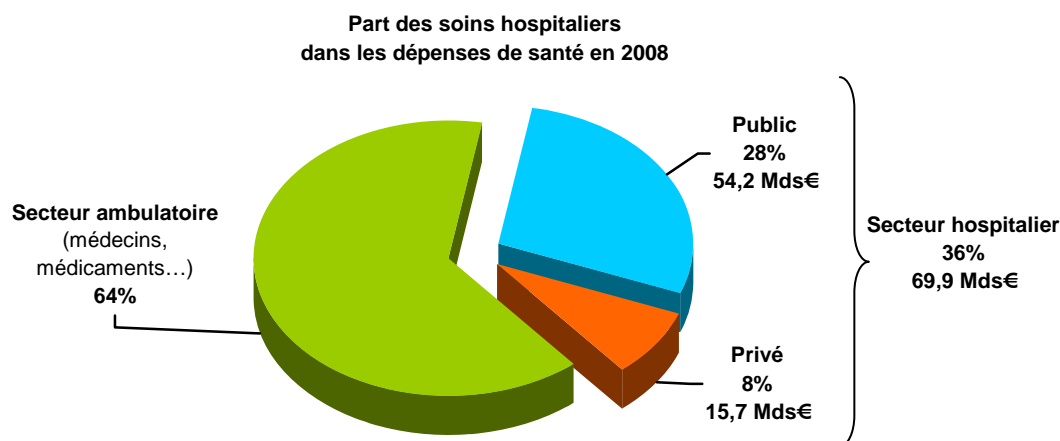
Par ailleurs, l'hôpital public a vu ses effectifs croître de 11,4% ces dix dernières années : en 2008, ce sont 25 000 personnes supplémentaires qui ont rejoint ce secteur d'activité.

▪ **Hôpital et dépenses de santé**

En 2008, les dépenses de soins hospitaliers se sont élevées à **69,9 milliards d'eurosⁱⁱⁱ**, dont :

- 54,2 milliards d'euros pour les hôpitaux publics et les établissements privés PSPH, soit 77,5% du total
- 15,7 milliards d'euros pour les cliniques privées, soit 22,5% du total

Ces dépenses ont représenté en 2008 **36% de la dépense courante de santé** en France, soit **1 098 € par habitant**.



Source : Dhos

La Sécurité sociale est le premier financeur des dépenses de soins hospitaliers. En 2007, elle a financé 93% des dépenses hospitalières du secteur public et 84% de celles du privé^{iv}.

La Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) pour 2009 prévoit 50,9 milliards d'euros de dépenses pour les établissements de santé (publics et privés), sur un total de 157,6 milliards d'euros pour les dépenses de santé, soit 32% des dépenses de santé. Cela représente une augmentation de 3,1 % de l'enveloppe budgétaire consacrée à l'hôpital par rapport à 2008.

Sources :

ⁱ Drees, *Les établissements de santé. Un panorama pour l'année 2006*, Édition 2008
http://www.sae-diffusion.sante.gouv.fr/Collecte_2007/usr/es2006.pdf

ⁱⁱ Irdes, Données de cadrage de l'IRDES
<http://www.irdes.fr/EspaceEnseignement/ChiffresGraphiques/Cadrage/DonneesCadrage.htm>

ⁱⁱⁱ DHOS. Les chiffres clés
<http://www.sante-sports.gouv.fr/hopital/>

^{iv} Drees, *Les comptes nationaux de la santé 2007*, Série Statistiques : n° 126, septembre 2008
<http://www.sante.gouv.fr/drees/seriestat/seriestat126.htm>

Documents complémentaires :

Le système de santé français classé au premier rang pour son efficacité (06 octobre 2008) :
http://www.gsk.fr/avenirdelasante/actualite/2008/octobre_numero2.htm

Le système de santé français chute dans le classement européen (24 novembre 2008) :
http://www.gsk.fr/avenirdelasante/actualite/2008/novembre_numero9.htm